## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

## Séance du 26 juin 2012

## à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

<u>Membres présents</u>: (12) M. BARRON, Mme BERNARD, M. BERTHIER, M. BON, M. EL HASSOUNI, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, Mme HERVIEU, Mme OBRIOT, Mme REVEL, Mme TENENBAUM.

<u>Membres excusés représentés</u> : (3) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme LECOMTE LE GRAND (représentée par Mme GINDRE), Mme METGE (représentée par Mme BERNARD).

Membre excusé: (1) Mme TOLLOT.

Date de convocation: 19 juin 2012

Délibération n°: 25-2012

Objet : Approbation du compte de gestion du trésorier municipal - exercice 2011

## Après s'être fait présenter :

- les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent,
- les titres définitifs des créances à recouvrer,
- le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés,
- les bordereaux de titres de recettes,
- les bordereaux de mandats,
- le compte de gestion dressé par le trésorier municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers,
- l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir approuvé le compte administratif 2011 et s'être assuré que le trésorier municipal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres de recettes émis, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 janvier 2012 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

les membres du Conseil d'Administration déclarent que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2011 par le trésorier municipal, n'appelle ni observation ni réserve de leur part.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

**Destinataires**: Préfecture : 1 Registre: 1

Finances: 1 Receveur Municipal: 2

Pour le Président et par délégation, La Directrice Générale,

Nathalie POPADYAK

27 JUIN 2012



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR